



DIRECTION DE L'ATTRACTIVITÉ ET DE L'EMPLOI

2023 DAE 99 Subvention (75.500 euros) - à quinze associations dans le domaine du design, la mode et les métiers d'art

PROJET DE DELIBERATION

EXPOSE DES MOTIFS

Mesdames, Messieurs,

Les associations de professionnels de la création font un travail de fond pour proposer des événements qui sont autant d'occasions de rencontrer un public amateur et consommateur. Outre le soutien offert aux professionnels, ils permettent aux parisiens de découvrir les métiers de création et bien souvent d'acquérir des objets fabriqués à Paris ou à une échelle locale. C'est pourquoi, il a été jugé pertinent de soutenir ces associations en leur attribuant une subvention. Dans ce contexte, la présente délibération propose de soutenir les 15 projets ci-dessous :

L'association « Artisans de Belleville », créée en 2018, a pour objet d'assurer la promotion et l'activité de petite industrie dans le quartier de Belleville. Elle regroupe quatre-vingt artisans et artistes créateurs. Elle organisera en octobre 2023 les Portes Ouvertes des ateliers d'artisans, accompagnées de démonstrations de savoir-faire, tables rondes et expositions. L'objectif est de valoriser la fabrication locale et de favoriser la transmission des savoir-faire, ainsi que permettre à l'association d'étendre son action dans l'Est parisien. Afin de soutenir cette initiative, je vous propose d'attribuer à l'association Artisans de Belleville une subvention de 3.000 euros au titre de l'année 2023 et de signer un second avenant à la convention pluriannuelle d'objectifs annexée.

L'association des « Artistes et Artisans d'Art du 11e arrondissement » ou « 4A », créée en 1995, a pour objectif d'assurer la promotion, la diffusion et l'exposition des œuvres des artistes et artisans d'art et de création. La manifestation la plus emblématique portée par « les 4A » est le salon annuel d'Artisanat et des Métiers d'Art, qui présente le travail de près de quatre-vingt artisans et créateurs contemporains, accueillant également des organismes de formation, écoles professionnelles et centres d'apprentissage. La 27ème édition du salon annuel d'Artisanat et des Métiers d'Art s'est tenue en février 2023 dans la Salle Olympe de Gouges (11e arrondissement). Afin de soutenir les actions de l'association des « Artistes et Artisans d'Art du 11e arrondissement » ou « 4A », je vous propose de lui attribuer, pour l'exercice 2023, une subvention d'un montant de 3.000 euros.

« C14-PARIS » a succédé à l'association « A tout Atout », association de commerçants, d'artisans et de riverains, créée en 1998, dont l'objet est la découverte et l'animation des quartiers Alésia-Tombe Issoire et Bézout- Plaisance dans le 14ème arrondissement de Paris et l'organisation du Salon « C14 ». La nouvelle édition du salon de la céramique d'art contemporain, C14 Paris, consacrera son 20ème anniversaire et se déroulera en octobre 2023 à la mairie du 14ème arrondissement. Afin de soutenir les actions de cette association, je vous propose de lui attribuer, pour l'exercice 2023, une subvention d'un montant de 5.000 euros et de signer un second avenant à la convention pluriannuelle d'objectifs annexée.

L'association « Éléments terre et feu » a pour but de promouvoir l'art de la céramique à travers des expositions, salons, démonstrations et ateliers. La 16ème édition du festival Céramique Mouffetard le long de la rue Censier et rue des Bazeilles dans le 5ème arrondissement de Paris aura lieu en juin 2023 et la 5ème édition de Céramique Saint-Louis en septembre 2023. Afin de soutenir les actions de l'association « Éléments terre et feu », je vous propose de lui attribuer, pour l'exercice 2023, une subvention d'un montant de 2.000 euros.

L'association « Flashmode Paris », créée en 2017, a pour mission de rendre accessible la mode au plus grand nombre, démocratiser et promouvoir la création textile par le biais d'évènements ouverts et accessibles à tous, d'œuvrer pour l'intérêt général en utilisant la création comme vecteur de lien social. Elle organise l'Open Mode Festival, un festival pluridisciplinaire qui propose la rencontre entre les créateurs de mode, des équipes de danses urbaines et le grand public à la Villette. La nouvelle édition du festival prendra place du 1 au 7 juin 2023 dans la grande Halle de La Villette. Afin de soutenir les actions de cette association, je vous propose de lui attribuer, pour l'exercice 2023, une subvention d'un montant de 2.000 euros.

L'Institut National des Métiers d'Art (INMA) est une association, créée en 2010 qui a pour objet la transmission des savoir-faire ainsi que l'étude, le soutien et la promotion des métiers d'art. Tout au long de l'année, l'INMA apporte son soutien aux professionnels, valorise et soutient les jeunes issus des écoles métiers d'art parisiennes, valorise les formations des écoles métiers d'art parisiennes, propose aux parisiens des événements de découverte autour des métiers d'art : portes ouvertes, ateliers découverte, ateliers pédagogiques, visites, etc. créer des vocations chez les collégiens parisiens

Compte tenu du bien-fondé de ces dispositifs pour valoriser les métiers d'art et développer la transmission des savoir-faire, je vous propose d'attribuer à l'Institut National des Métiers d'Art une subvention de 9.000 euros au titre de l'exercice 2023 et à signer un second avenant à la convention pluriannuelle d'objectifs annexée.

L'association Paris Potier, créée en 1995, a pour but de promouvoir les métiers de la céramique, dans toute leur diversité, au bénéfice d'un large public.

L'association regroupe des potiers et céramistes professionnels résidant à Paris et en Ile-de-France. En 2023, les Journées de la Céramique se tiendront sur la place St Sulpice, Paris 6eme, en juin 2023. Une centaine de céramistes français et étrangers ont proposé leurs créations à un large public. Afin de soutenir cette opération, je vous propose de renouveler l'aide financière apportée à cette association en lui attribuant une subvention de 8.000 euros au titre de l'exercice 2023 et à signer un second avenant à la convention pluriannuelle d'objectifs annexée.

L'association TERRAMICALES, créée en 2006, a pour but de promouvoir l'art de la céramique à travers des expositions, salons, démonstrations et ateliers. La nouvelle édition du Festival de la Céramique a eu lieu en avril 2023. Afin de soutenir cette opération qui contribue à promouvoir les savoir-faire et la créativité des métiers d'art parisiens, je vous propose de renouveler l'aide financière apportée à cette association en lui attribuant une subvention de 3.000 euros au titre de l'exercice 2023.

L'association Viaduc des Arts Paris, créée en 1994, a vocation à regrouper les artisans et créateurs d'art exerçant au sein des 53 voûtes concernées avec pour objectif de développer, d'animer et de promouvoir ce lieu. Afin de soutenir les actions de l'association Viaduc des Arts Paris, qui contribue très favorablement à la mise en valeur des métiers d'art parisiens et à leur développement, je vous propose de lui attribuer, pour 2023, une subvention d'un montant de 7.000 euros et à signer un second avenant à la convention pluriannuelle d'objectifs annexée.

L'association PAGE(S), créée en 1997, a pour objet d'assurer la promotion du livre d'artiste et du livre illustré contemporain par la participation à des expositions nationales et internationales, l'organisation de salons, la publication de catalogues. L'association organise deux salons internationaux, celui de printemps étant une biennale, qui représentent toutes les techniques artisanales utilisées par les éditeurs de livres rares. Ces salons constituent des rendez-vous attendus pour les collectionneurs qui apprécient ces rencontres avec les auteurs, artistes et éditeurs venus du monde entier (Belgique, Suisse, Allemagne, Italie, Canada). Cette année, aura lieu l'édition de novembre. Afin de soutenir cette initiative, je vous propose d'attribuer à l'association PAGE(S) une subvention de 2.500 euros au titre de l'année 2023.

L'Agence pour la Promotion de la Création Industrielle » (APCI), créée en 1983, reconnue d'intérêt général, a pour mission d'assurer la promotion du design du 21ème siècle : ne plus se limiter à la création industrielle, mais s'adresser à des nouvelles sphères : politique, sociétale, stratégique etc.

Les 2 projets emblématiques de l'APCI sont France Design Week (FDW), (minimum 10 jours entre septembre et octobre 2023) qui rayonne partout dans l'hexagone à l'aide d'événements multiples portés par les acteurs et sur Paris la Paris Design Week et Design mode d'emploi (DMDE) (2 jours entre fin mars et début avril 2023), forum de mise en relation jeunes designers et entreprises pour l'insertion professionnelle. L'association est aussi engagée dans le déploiement d'une exposition Designer(s) du design à l'étranger via les réseaux Institut

Français et Alliance Française, présente au sein du Conseil National du design etc.

Afin de soutenir ces initiatives, je vous propose d'attribuer à l'Agence pour la Promotion de la Création Industrielle (APCI), une subvention de 11.000 euros au titre de l'année 2023.

L'association D'UN BIJOU A L'AUTRE, créée en 2012, regroupe des professionnels du bijou expérimentés, engagés bénévolement pour la promotion du bijou contemporain. Elle fédère les acteurs indépendants et associatifs du monde du bijou et organise des événements publics : expositions, séminaires, conférences, publications. L'association organise un festival international du bijou à Paris pour donner une visibilité rayonnante au bijou en tant que support d'expression et témoin de son époque. Après le succès des éditions 2013, 2017 et 2020, la 4ème édition des Parcours Bijoux se déroulera le 3 au 29 octobre 2023. Une cinquantaine de projets français et étrangers, sélectionnés par un jury composé d'acteurs issus du monde du bijou et de l'art contemporain. Les projets seront accueillis dans des galeries, musées et lieux atypiques du Grand Paris. D'un bijou à l'autre coordonne le travail d'une agence de presse, d'une agence de communication visuelle, d'un webmaster, d'un community management. Elle gère aussi le lien avec les porteurs de projets et l'organisation d'un colloque. La demande de financement vise à rendre gratuite la distribution de catalogues de l'événement. Afin de soutenir cette initiative, qui s'inscrit dans la politique municipale de maintien et de développement des métiers culturels et de création, je vous propose d'attribuer à l'association D'un Bijou à l'autre une subvention de 5.000 euros au titre de l'année 2023.

L'association Ateliers Cours de L'industrie, créée en 1991, a pour objectif d'assurer la promotion culturelle et la défense du lieu. La Cour de l'Industrie est le dernier ensemble des cours industrielles du XIXe siècle subsistant au cœur du quartier historique du Faubourg Saint-Antoine. Il s'agit là d'un site exceptionnel qui abrite une cinquantaine d'ateliers d'artisans et d'artistes formant une zone d'activités irremplaçable dans le contexte urbain du 11^e arrondissement de Paris. Parmi les 55 résidents, figurent trois Meilleurs Ouvriers de France (relieuse, ornemaniste et courtpointière), un maître d'art (plisseur), des entreprises labellisées « Entreprise du Patrimoine Vivant » (perruquière, ébéniste), ainsi que des métiers rares comme fabricant d'arcs, imprimeur-typographe ou coutelier. Sans oublier des doreurs, céramistes, plasticiens, restauratrices de papier, scénographes, créatrices de bijoux, sculpteurs, photographes, horlogers, luthier, etc. Tout un vivier de savoir-faire d'exception que l'association souhaite mettre en avant au niveau local (Est parisien), et national (salon Révélation -juin-, JEMA -avril-, Fête de la Trôle -mai-). Afin de soutenir les actions de l'association Ateliers Cours de L'industrie, je vous propose de lui attribuer, pour l'exercice 2023 une subvention d'un montant de 7.000 euros.

La Chambre Régionale de Métiers et de l'Artisanat d'Ile-de-France, constituée en 1998, représente plus de 168 000 entreprises artisanales franciliennes et regroupe huit Chambres de Métiers départementales (Paris, Seine-Saint-Denis, Hauts-de-Seine, Val-de-Marne, Seine-et-Marne, Yvelines, Essonne, Val d'Oise).

En 2023, elle reprend la coordination des JEMA (avril) sur son territoire qui consiste en des rencontres avec les professionnels des métiers d'art au travers de portes ouvertes. On y retrouve également des ateliers, des établissements de formation, des manifestations, et des Rendez-vous d'Exception. Les JEMA c'est aussi des démonstrations de savoir-faire, d'ateliers découverte, de conférences, visites à deux voix. La programmation foisonnante est à découvrir, en ligne, à partir du mois de mars. Afin de soutenir les actions de la Chambre Régionale de Métiers et de l'Artisanat d'Ile-de-France, je vous propose de lui attribuer, pour l'exercice 2023 une subvention d'un montant de 4 000 euros.

L'association des Professionnels de la Mode et du Design de la Goutte d'Or, créée en 2011, a pour objet la mise en réseau de personnes physiques ou morales, travaillant ou souhaitant travailler pour la filière textile-mode-design et ayant la volonté de mutualiser des outils et services. Le quartier de la Goutte d'Or compte un grand nombre de professionnels investis dans la filière textile et l'association fédère l'ensemble de la filière, valorisée sur le site www.madeingouttedor.paris. L'atelier mutualisé permet d'accueillir une production localisée efficace et appréciée. Nouer des partenariats avec des acteurs emblématiques dans les secteurs de la mode et du design à Paris permet à l'association de renforcer l'attractivité du quartier. Afin de soutenir ces initiatives, je vous propose d'attribuer à l'association des Professionnels de la Mode et du Design de la Goutte d'Or, une subvention de 4.000 euros au titre de l'année 2023.

Je vous prie, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir délibérer.

La Maire de Paris